



Saint-Pierre, le 27 mai 2025

Cher(e) candidat(e),

Vous êtes admis à l'un des Instituts de Formation des IES du CHU de la Réunion et nous vous en félicitons.

Afin de valider votre inscription, nous vous demandons de bien vouloir respecter les étapes décrites ci-dessous (cf. Etape 1 et Etape 2 page suivante).

Pour votre information, les Instituts d'études en santé (IES) sont accessibles à tous les étudiants :

- Ayant été sélectionnés et admis dans une de nos filières,
- Présentant un certificat d'aptitude physique et psychologique à suivre la formation,
- Disposant d'une couverture vaccinale conforme à la réglementation et leur permettant la mise en stage.

Afin que chaque apprenant dispose des mêmes chances de réussite au diplôme, les IES sont engagés dans une démarche volontariste d'accompagnement à la réussite de tous nos étudiants, ainsi que dans une politique inclusive pour les apprenants en situation de handicap.

**Concernant le dispositif d'aide à la réussite :**

Un dispositif d'aide à la réussite est proposé à chaque étudiant des IES. Des ateliers de mise à niveau peuvent être mis en place en cours de formation si besoin en regard des entretiens de suivis pédagogiques réalisés par le formateur référent.

**Concernant les situations de handicap :**

Tout étudiant en situation de handicap est invité à se rapprocher de nos Référents Handicap lors de son inscription administrative afin de co-construire les mesures d'accompagnement envisageables et d'anticiper les éventuels aménagements nécessaires au bon déroulement des études.

- Chaque année universitaire, tout étudiant en situation de handicap, reprend contact avec le référent handicap de l'institut pour bénéficier d'un nouvel accompagnement personnalisé, il n'y a pas d'automatisme, le handicap pouvant être temporaire ou évolutif,
- Concernant l'aménagement des examens, les demandes seront à présenter au moins un mois avant la date des examens pour permettre aux équipes d'anticiper l'organisation des mesures nécessaires,
- En cas de situation de handicap intervenant en cours de scolarité, l'étudiant concerné prend contact avec les référents handicap.

**Contacts et coordonnées**

Les référents handicap des IES sont :

<p><b>Site des IES Sud</b>  <b>Isabelle FONTAINE</b> – Cadre Formateur  Téléphone : 0262 35 59 98  Email : isabelle.fontaine.ies-reunion.fr  <b>Sabine DIJOUX</b> - Adjoint administratif  Téléphone : 0262 35 95 70  Email : sabine.dijoux@ies-reunion.fr</p>
--

<p><b>Site des IES Nord</b>  <b>Gilbert DALLE-MULE</b> – Cadre Formateur  Téléphone : 0262 71 75 59  Email : gilbert.dalle-mule@chu-reunion.fr  <b>Martine TECHER</b> - Adjoint administratif  Téléphone : 0262 71 75 49  Email : martine.techer@ies-reunion.fr</p>
---

Pour les étudiants en études promotionnelles du CHU, le référent handicap de l'établissement pourra être sollicité :

**Magalie PALACIOS**

Téléphone : 0262 71 98 14

Email : magalie.palacios@chu-reunion.fr



Cofinancé par  
l'Union européenne



Institut d'Etudes de Soins



Institut Régional de Formation  
d'Infirmiers Anesthésistes  
diplômés d'Etat

## DÉROULEMENT DES ÉTAPES OBLIGATOIRES POUR L'INSCRIPTION À L'IRIADE DU CHU DE LA REUNION

Les admis l'IRIADE du CHU de la Réunion pour la rentrée  
scolaire 2025/2026 sont invités à s'inscrire et à suivre les  
différentes étapes comme suit :

### 1<sup>ERE</sup> ETAPE : INSCRIPTION

COMPLÉTER LA FICHE D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE IRIADE RENTREE 2025 EN 2<sup>EME</sup> PAGE

### 2<sup>EME</sup> ETAPE : ENREGISTREMENT ADMINISTRATIF – REMISE DOSSIER D'INSCRIPTION AU SECRETARIAT DE L'IRIADE

- **Lundi 8 SEPTEMBRE 2025 et Mardi 9 Septembre 2025 dès 8h30**

(selon la programmation qui vous sera transmise par mail sur vos boîtes personnelles début août)

Après avoir procédé à la remise de votre dossier d'inscription (joints de tous les éléments réclamés de la check-list de la fiche d'inscription administrative) avec la secrétaire de l'IRIADE, vous devrez vous présenter obligatoirement dans les services suivants (les créneaux de passage vous seront communiqués par mail) :

- 1 DTST
- 2 BLANCHISSERIE
- 3 Médecine Préventive

### 3<sup>EME</sup> ETAPE : Pré-RENTREE le Vendredi 26 septembre 2025 à 8h30 à la salle IRIADE des IES

### 4<sup>EME</sup> ETAPE : RENTREE le Lundi 29 septembre 2025 à 8h30 à la salle IRIADE des IES



## NIVEAU SCOLAIRE

## INFO. COMPLÉMENTAIRES

Personne(s) à prévenir en cas d'accident :

NOM	PRÉNOM	TÉLÉPHONE	LIEN PARENTÉ

Enfant :  OUI *si oui, nombre .....*  NON

	NOM	PRENOM	PROFESSION
PÈRE			
MÈRE			
CONJOINT(E)			

Permis :  OUI  NON Date : .....

Véhicule 1 :  Néant  Voiture  Motocyclette  $\geq 50\text{cm}^3$   Vélomoteur – Scooter  $< 50\text{cm}^3$

Modèle : ..... Immatriculation : ..... Nb de chevaux : ..... CV

Véhicule 2 :  Néant  Voiture  Motocyclette  $\geq 50\text{cm}^3$   Vélomoteur – Scooter  $< 50\text{cm}^3$

Modèle : ..... Immatriculation : ..... Nb de chevaux : ..... CV

## FINANCIER

### QUI FINANCE VOTRE FORMATION ?

France Travail  Transition Pro  CPF  Autofinancement  Aucun financement  Autre (lequel).....

### QUE PERCEVEZ-VOUS PENDANT LA FORMATION ?

France Travail (ARE,...)  Bourse Régionale  OPCO (Transition Pro, ANFH,...)  Employeur  ASP

Aucune rémunération  Prestations sociales (CAF,...)  Autre (laquelle).....

### CVEC

Montant : ..... € N° : .....

### FRAIS DE SCOLARITE ET/OU INSCRIPTION

Montant : ..... €

### PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE SCOLARITE

Paiement personnel  Employeur

## AUTRES INFORMATIONS

Avez-vous un handicap déclaré ?  OUI (*si oui, apporter un document justifiant votre situation*)  NON

Je soussigné(e), (*Nom/Prénom*) .....

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis sur la fiche d'inscription administrative et confirme mon acceptation pour intégrer l'IRIADE du CHU de la Réunion pour l'année scolaire 2025/2026.

***Tout changement de situation doit être signalé au secrétariat.***

Signature de l'étudiant

Saint-Pierre, le...../...../2025

**Liste des pièces à remettre lors de l'enregistrement administratif IRIADE :**  
**(Pièces à remettre OBLIGATOIREMENT à la secrétaire à la date du 25/08/25)**

**Les photocopies doivent être réalisées sur feuille A4, uniquement en recto, sans agrafe et dans l'ordre des pièces demandées. Les originaux sont à présenter en + des photocopies.**

- 1   **Fiche d'inscription administrative** (ci-jointe), **I'INE** est à fournir obligatoirement
- 2   **2 Photos d'identité** (indiquez vos nom/prénom au dos, dont 1 à mettre dans l'encadré prévu à cet effet sur le dossier d'inscription)
- 3   Photocopie du **passport** ou de la **carte d'identité nationale** (en cours de validité, recto/verso sur la même page)
- 4   **1 Justificatif d'adresse** de moins de 3 mois (facture EDF, CISE à votre nom..., sinon : attestation s/honneur d'hébergement avec pièce d'identité de l'hébergeur + facture)
- 5   **Photocopie de l'attestation de sécurité sociale** valable, version actualisée
- 6   **Photocopie de la carte vitale**
- 7   Si vous êtes inscrit(e) à **France Travail** fournir n° **identifiant avec l'attestation d'inscription**
- 8   Photocopie de **tous les diplômes obtenus** (signez le diplôme du BAC/Brevet)
- 9   **Photocopie de la carte grise de votre véhicule** (indiquer votre nom/prénom en haut de la copie si le véhicule n'est pas à votre nom)
- 10   **Attestation de prise en charge de financement** (Promotion Professionnelle (Fongecif, ANFH...))
- 11   **Fiche d'aptitude médicale**
- 12   Si vous êtes porteur d'**handicap**, fournir tout document justifiant votre situation (formulaire de demande MDPH ou attestation de RQTH, certificat médical...)
- 13   **Certificat de vaccination**
- 14   **Attestation d'Ordre Infirmier**
- 15   **Attestation de réception du règlement intérieur des IES**
- 16   **Attestation de droit à l'image / Plagiat**
- 17   **Attestation A.I.A.S.** (le secrétariat vous la remettra le jour de l'inscription)

**L'inscription sera définitive dès lors que l'ensemble des pièces demandées sera fournie.**



Cofinancé par  
l'Union européenne



Institut d'Etudes de Soins



Institut Régional de Formation  
d'Infirmiers Anesthésistes  
diplômés d'Etat

**Selon la date et l'heure de passage transmises par mail en août  
/!\ MERCI DE RESPECTER LES RDV FIXÉS /!\**

**VOUS DEVEZ VOUS PRÉSENTER OBLIGATOIREMENT DANS LES  
SERVICES SUIVANTS :**

**2ème étape**

Lieu : **CHU SUD REUNION (plan du site ci-joint)**

**À la DTST** : attribution d'un Badge d'accès du CHU et du self

**Vous devez vous munir des pièces ci-dessous :**

- 1 ☐☐ Cartes grises de vos véhicules ou d'une copie
- 2 ☐☐ Pièces d'identité

**Pour vous restaurer au self du CHU, merci de :**

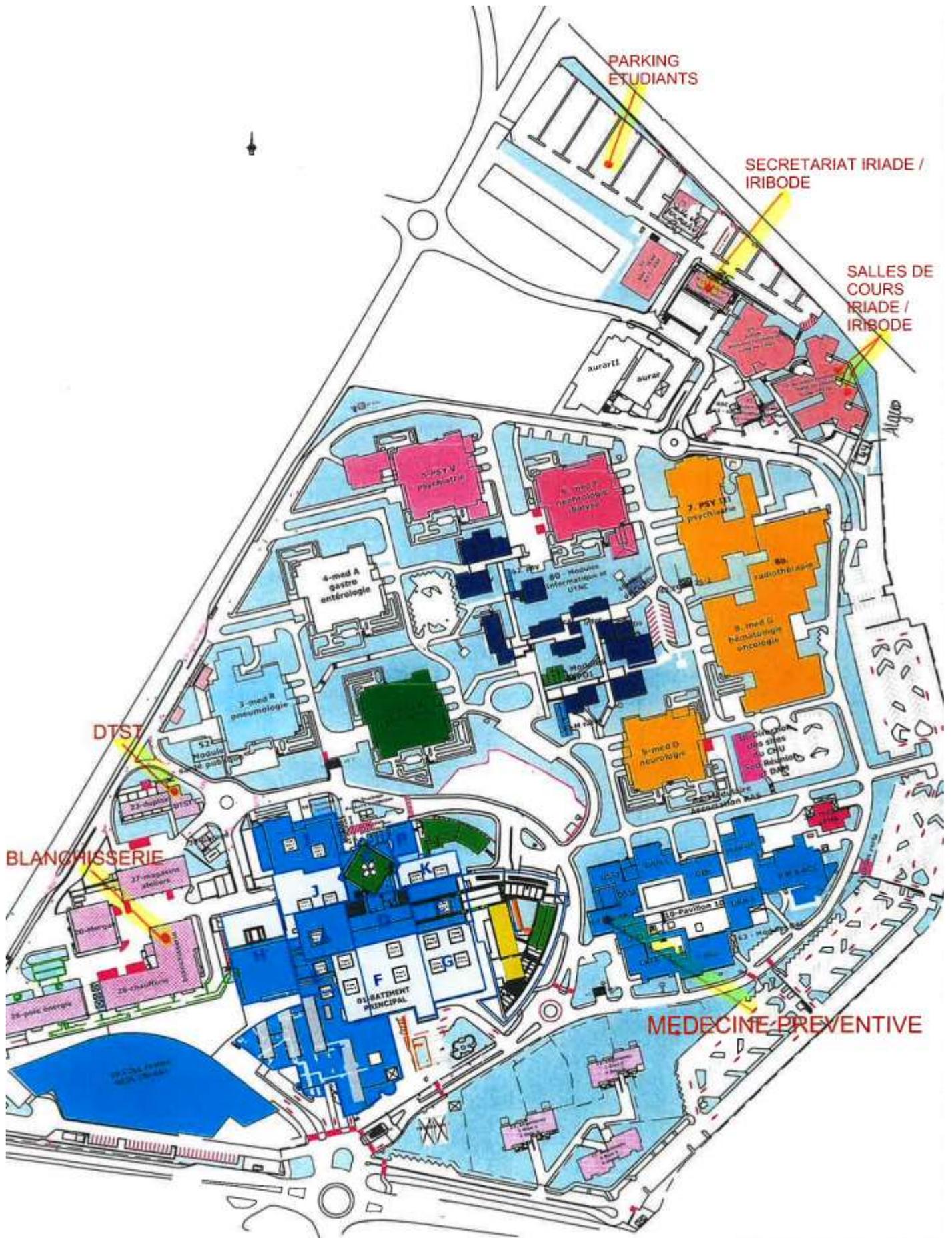
- vous rapprocher du caissier du self afin qu'il réalise le rapprochement du badge à votre compte
- créditer au minimum 20€ à la borne située au self.

**À la Blanchisserie** : mesure des tenues professionnelles CHU

**Au service de médecine du travail :**

**Vous devez vous munir des pièces ci-dessous :**

- 1 ☐☐ Carnet de santé
- 2 ☐☐ Vos lunettes le cas échéant
- 3 ☐☐ Vos derniers résultats (prise de sang...)



## INFOS PRATIQUES POUR LA RENTRÉE

- Mise à disposition : casier, frigo, cafetière, micro-onde et fontaine à eau
- Apporter tasse ou gourde ou bouteille, sucre, dosettes de café/thé
- Amener tablette ou ordinateur, stylos, feuilles
- Parking disponible à l'arrière de l'IFMK (ATTENTION : PLACES LIMITÉES), cf. plan remis par mail à la 2<sup>ème</sup> étape.

**!\ TENUE CORRECTE EXIGÉE (cf. règlement intérieur) !\**